

Formation chorale Chant choral pour enfants et jeunes

Préambule

Vu la pénurie des choristes dans les chorales enfantines et de jeunes,

Vu le manque de formations spécifiques en chant choral pour enfants et jeunes (exception faite des cours de formation musicale),

Vu que la voix et le chant sont un instrument de choix pour accéder au monde musical et pour promouvoir le plurilinguisme et la multi culturalité du Luxembourg et favoriser ainsi l'intégration,

L'Ecole de musique de l'UGDA, dans le cadre de ses « cours et écoles de musique » offre déjà depuis 1998 des cours de chant choral pour enfants et jeunes.

Objectif

Promouvoir le chant choral dans toutes ses facettes et surtout auprès des tous jeunes.

Donner une base théorique et pratique pour la pratique vocale et chorale.

Faciliter l'intégration dans une formation chorale ou vocale.

Clientèle

Le cours s'adresse aux enfants et jeunes.

Conditions d'accès

- Enfants : âgés de 5 ans minimum et 12 ans maximum (Fondamental)
- Jeunes (adolescents) : âgés de 12 ans minimum et 21 ans maximum

Aucune connaissance préalable n'est requise.

Ce cours s'adresse aussi aux élèves de FM qui ont des difficultés de placement de voix.

Le cours de chant choral est limité à 9 ans au total (enfants et jeunes).

Depuis le développement des structures d'accueil et vu que les cours de l'UGDA se donnent à une grande majorité sur les sites scolaires il y a une demande accrue de collaborations avec les écoles fondamentales et Maisons Relais et notamment dans le cadre du plan d'encadrement périscolaire (PEP).

Structure du cours

- Pour enfants : Il s'agit d'un cours collectif de 60 minutes par semaine sur 36 semaines ou sous la forme d'un projet pédagogique, celui-ci sera alors donné sur 2 semestres débutant sur le 2^{ème} semestre de l'année scolaire en cours (en février) et se terminant à la fin du 1^{er} semestre de l'année scolaire suivante (en février).
- Pour jeunes (adolescents) : Il s'agit d'un cours collectif soit de 60 soit de 90 minutes par semaine sur 36 semaines.

Suivant l'effectif des classes et les différents âges des participants, des classes peuvent être dédoublées et réparties par catégorie d'âge.

Examen

Il n'y a pas d'examen proprement dit, mais les élèves sont tenus de participer à au moins deux auditions/concerts lors de l'année scolaire.

A la fin de chaque semestre, l'intervenant donne une évaluation aux élèves qui peut être collective ou individuelle. Un quota de présences de 2/3 est requis.

Coordination pédagogique :

Les enseignants – intervenants - travaillent en team

Ceci permet notamment

- d'échanger les intervenants pour les différents niveaux,
- une coordination pédagogique régulière entre les enseignants
- de réaliser des projets communs au cours de l'année

Les intervenants se réunissent au moins une fois par année pour la conception et le développement du contenu des cours. De plus, ils se concertent régulièrement sur le répertoire et l'organisation des auditions.

Un certificat de formation chorale sera remis après chaque année de cours accomplie.

Contenu du cours et répertoire type

En partant d'une précieuse littérature vocale d'une à plusieurs voix, notamment d'un répertoire de chants luxembourgeois et multilingues issues de différentes époques et styles, les matières suivantes seront travaillées :

- Formation de la voix et de la respiration
- Formation de l'oreille
- La lecture de chants
- Formation rythmique et body percussion
- Notions élémentaires de théorie musicale (lecture de notes, textes musicaux...)
- Mémorisation de chants (apprentissage par cœur)
- Créativité et Improvisation
- Présence sur scène

On y associera le jeu, l'expression, le mouvement, la danse, le jeu instrumental (p.ex. sur instruments ORFF, percussions, vents...) et l'utilisation de médias modernes. Le cours sera à la fois un travail collectif et individuel.